

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 83 (2011)
Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«On cherche avant tout à répondre aux besoins des communes»

Si Philippe Diesbach a choisi de quitter le groupe Foncia Geco pour créer la société Patrimob, ce n'est ni pour faire de la gérance, ni du courtage. Son envie première, en marge de la gestion des diverses coopératives qu'il préside, est en effet de se profiler comme un partenaire apte à fournir assistance et conseils à quiconque le souhaiterait. «On pense en effet qu'il peut y avoir des services à donner à des gens qui ont un esprit coopératif, qui veulent monter une opération, ne serait-ce que pour quelques logements, explique-t-il. Car aujourd'hui, ces gens-là n'ont pas d'appui en dehors des conseils que peuvent leur donner l'Office fédéral du logement ou la Société suisse pour l'habitat. La garantie d'une coopérative, ce n'est dans le fond que le montant de ses parts sociales, d'où la difficulté qu'il y a à obtenir le financement nécessaire. J'aimerais pouvoir aider les jeunes coopératives qui le souhaitent, les suivre pendant quelques années, les accompagner jusqu'au moment où elles trouveraient les crédits nécessaires à leur survie.»

Dans cette optique, Philippe Diesbach espère faire de Patrimob une entreprise non pas uniquement vaudoise, mais romande. Déjà présent dans le canton de Neuchâtel à travers la coopérative Arc-en-Ciel, il espère prochainement pouvoir monter des projets à Genève. «Dans le canton de Vaud, on répond pour l'heure à beaucoup de sollicitations de communes, tout en participant à de nombreux concours. Vu que nous sommes une société sans but lucratif, on cherche avant tout à répondre aux besoins des communes.» Dans l'optique de se profiler comme un acteur essentiel en matière de logements protégés, Patrimob travaille en outre avec Pro Senectute, notamment pour ce qui est du recrutement de référent de maison, ainsi qu'avec l'association Avril pour l'analyse fonctionnel du projet.

Tout en respectant les normes du standard écologique Minergie, une obligation pour les coopératives bénéficiant d'aides cantonales, Philippe Diesbach se réjouit de pouvoir mettre sur le marché des logements proposant des loyers 15 à 20% moins chers que la norme actuelle – qu'il juge surfaite –, donc accessibles à une plus grande frange de la population. Reste un problème, celui des gens possédant des terrains: «Ce sont eux, qui ne produisent rien et ne prennent pas de risques, qui rongent toute la viande autour de l'os, qui empochent les bénéfices. Le jour où les taux hypothécaires remontent, ça va poser quelques problèmes. C'est pour cela que les communes doivent faire des efforts.» Etre au service des locataires: voilà le credo du patron de Patrimob. **SGo**

PUBLICITÉ

249 maîtres d'ouvrage d'utilité publique ont fait des calculs précis: ils financent une part de leurs biens immobiliers auprès de la CCL

- All-in-costs régulièrement inférieurs – jusqu'à concurrence de 1% – aux coûts d'hypothèques fixes comparables
- 3 à 6 emprunts chaque année, avec des durées de 5 à 15 ans
- Financements dans toute la Suisse

Appelez-nous et convenez d'un entretien-conseil:

Centrale d'émission pour la construction de logements CCL

www.egw-ccl.ch kontakt@egw-ccl.ch Tél. 062 206 06 16